

Faire ses études de droit à 27 ans

Par **Jomap**, le **12/05/2015** à **03:29**

Bonjour a tous.

J'ai suivi une formation hôtelière et je pensais me contenter d'un boulot dans le secteur de l'hôtellerie. Toutefois, je suis fils de juriste et disons que mon père m'a comme transmis cette passion pour la toge! A chaque fois que je tiens une conversation avec quelqu'un, il me signale que j'ai un certain talent oratoire et d'autres qualités qui pourraient être utiles à un juriste. En moi même je sens comme un appel de plus en plus fort. J'ai donc décidé de faire ces études là et exercer le métier qui me passionne. J'aimerais être avocat. Mieux, j'aimerais être avocat d'affaires.

Seulement voilà. J'ai 27 ans, je travaille et j'ai un enfant. Non pas que je veuille renoncer à mon ambition, mais je souhaite obtenir le maximum d'information. Les difficultés liées à ma situation, à mon age, à la filière elle même.

Someone to help me, please?

Merci :)

Jonathan

Par **joaquin**, le **12/05/2015** à **08:04**

Bonjour,

Qu'avez vous comme formation exactement ? J'ai moi même démarré mes études de droit à 30 ans tout en travaillant, ce n'est pas un handicap mais il faut de la volonté et du travail . Evidemment,vu votre situation, il faudra probablement que vous passiez en partie par l'enseignement par correspondance.

Cordialement
JG

Par **Jomap**, le **12/05/2015** à **10:39**

Bonjour Joaquin,

Merci de me répondre aussi vite.

J'ai un baccalauréat et un BTS hôtelier. Entre temps, j'ai beaucoup tourné pour me divertir et faire de petits boulots. J'ai, en un mot perdu du temps.

Vous avez démarré vos études à 30 ans. Vous êtes en Master 1 c'est ça? Quelles ont été les embûches sur votre chemin? L'enseignement par correspondance, vous me le suggérez en appui des cours en classe?

Par **Yann**, le **12/05/2015** à **15:23**

Rassurez-vous vous n'êtes pas la première personne à se poser la question. C'est tout à fait possible, même si ça demande beaucoup d'efforts.

Ci-dessous quelques discussions sur le sujet qui pourront aider votre réflexion:

<http://www.juristudiant.com/forum/peut-on-commencer-le-droit-a-20-ans-t23167.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/commencer-une-licence-a-22-ans-t21555.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/25-ans-et-envie-de-droit-t22580.html>

En fouillant un peu plus le forum il doit y en avoir d'autres de ce type.

Par **Fax**, le **12/05/2015** à **17:11**

Bonjour,

Je suis dans une situation semblable : j'ai redémarré mes études à 28 ans avec un petit boulot à côté (en revanche je n'ai pas encore d'enfants).

J'ai repris en présentiel (d'où le travail à temps partiel).

Pour abonder dans le sens de ce qui a été dit, en effet, c'est plus que possible, il vous faut être motivé néanmoins. Et en effet, ce n'est pas de tout repos. Je suppose que vous avez une vie conjugale, je vous conseille de prendre cette décision à deux car vous vous engagez dans une voie qui est passionnante, prenante, mais longue. La reprise d'études impacte nécessairement votre vie à deux et le soutien de votre conjoint est à mon sens indispensable.

Pour le reste, j'ai préféré choisir le présentiel car je souhaitais revenir au propre comme au figuré sur les bancs de la fac. Mais comme il a été dit plus haut, avec un travail à temps plein c'est assez délicat.

Nous pouvons en discuter en mp si vous le souhaitez.

Par **Jomap**, le **12/05/2015** à **20:16**

Merci Yann.

C'est rassurant de voir qu'on est pas le seul et que ceux qui l'on fait avant nous ont réussi.

Dis, Fax, as-tu un contact où je pourrai te joindre en apartheid?

Par **Fax**, le **12/05/2015** à **20:22**

En message privé si vous le souhaitez ce sera avec plaisir.

Par **mila**, le **16/02/2016** à **09:43**

bonjour,

j'ai lu ttes ces discussions, et je suis contente vue que moi aussi j'aimerais me convertir vers le droit , j'ai 28 ans et j'ai une petite fille donc je voulais faire des études par correspondances. je vous demande svp de mieux m'orienter et comment pourrai je faire cela ?!!

Merci!!!